

Pacte national entreprise et droits de l'Homme

Depuis sa naissance en 1914, la Croix-Rouge luxembourgeoise s'est donnée pour vocation de répondre à une mission qui est d'aider les personnes vulnérables à vivre dignement et de manière autonome.

La Croix Rouge prône l'humanisme et dans de nombreux épisodes de l'histoire, elle s'est montrée garante du respect de la dignité humaine à travers le monde.

Lorsque le pacte national entreprise des droits de l'homme a vu le jour, il était évident pour la Fondation Émile Mayrisch Croix-Rouge Asbl (Organisme gestionnaire du centre de réhabilitation du Château de Colpach) qu'il fallait être parmi les premiers signataires.

En qualité de directeur général du centre de réhabilitation du Château de Colpach, j'ai le plaisir de vous communiquer notre engagement vers une politique de diligence raisonnable à l'égard des droits humains dans notre structure.

Elle ne résidera pas uniquement en la continuité des actions que nous menons au quotidien en ce sens. Fidèles à notre dynamique de constante évolution, nous souhaitons être capable d'intégrer des indicateurs permettant de repérer les incidences réelles ou potentielles, directes ou indirectes, de notre structure à l'égard des droits humains.

Nous nous engageons à sensibiliser puis à former l'ensemble de notre personnel sur ces questions. Nous avons d'ores et déjà nommé un responsable de droits humains, Monsieur Pierre Mickaël HUGUES, infirmier au centre de réhabilitation, qui s'investi personnellement dans le projet.

Nous avons en outre une réelle volonté d'étendre notre seuil de vigilance auprès de nos partenaires et dans le cadre de nos relations commerciales. Nous sommes, en effet, convaincus que promouvoir et mener une diligence raisonnable en matière de Droits Humains passe par la garantie du respect de la dignité humaine vis-à-vis de nos bénéficiaires, de notre personnel et de l'ensemble des collaborateurs présents dans nos lieux. Cela passe également par une optimisation de notre politique d'achat.

Enfin, nous nous engageons, fidèles à nos valeurs fondatrices, à répondre efficacement par des moyens concrets et par différents plans d'actions à tous les facteurs que nous parviendrons à identifier comme pouvant causer une incidence potentielle ou réelle à l'égard des droits humains.

